



# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE

Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018  
au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol

E mail : [golf@golf-porcelaine.com](mailto:golf@golf-porcelaine.com) – Tél : 05.55.31.10.69  
[www.golf-porcelaine.com](http://www.golf-porcelaine.com)



## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### **I — CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et satisfaisant aux critères d'index par catégories d'âge définis plus loin.

Tous les joueurs licenciés en France devront **s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 €** et devront être titulaires d'un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition qui devra avoir été enregistré par leur club avant le début de l'épreuve** ou si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.**

Tous les joueurs doivent être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Le champ des joueurs respectera, pour chaque catégorie d'âge et de sexe, les quotas établis ci-dessous. Dans la limite du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards.

La répartition des wild cards (14 WC) est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

#### **Catégories et Séries :**

CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	TOTAL PAR CATÉGORIE	NOMBRE DE GARÇONS	NOMBRE DE FILLES	WILD CARD	TOTAL
MINIMES	2002 – 2003	20	14	6		
BENJAMINS	2004 – 2005	55	43	12		
U 12	2006 et après	55	43	12		
<b>TOTAL</b>		<b>130</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>144</b>

**Dans chaque catégorie, et si le champ des joueurs** est trop important, les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, **le jeudi 14 juin à minuit**, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué ci-dessus.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang dans le fichier de moyenne des scores en stroke-play, disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, **le jeudi 14 juin à minuit**, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué ci-dessus.

Le comité d'organisation dispose de 14 wild cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Le déficit d'inscrits dans l'une des séries pourra être reporté sur une autre.

**La liste des inscrits** sera consultable sur le site du golf au plus tard le **mercredi 20 juin 2018**.

### **II — FORME DE JEU**

**Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.**

Samedi 30 juin : 1<sup>er</sup> tour,

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet : 2<sup>ème</sup> tour

**Distances de jeux** : recommandations de la longueur du terrain pour les Jeunes selon le Vademecum (§ 3.6-4)

**Classement :** Le classement du Grand Prix Jeunes est un classement brut exclusivement et obligatoirement par séries garçons et filles dans chaque catégorie d'âge. En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou, commençant sur le trou 10.

**NB :** En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

**Départs :** Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par catégories, en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque catégorie d'âge (Minimes-Benjamins-U12).

Les horaires seront communiqués à partir du vendredi 29 juin à 12H00.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, tout en respectant les catégories d'âge **Minimes-Benjamins** et pour les **U12 dans l'ordre du classement à l'issue du 1<sup>er</sup> tour.**

### III — JEU LENT

La procédure de jeu lent édicté par le Comité des Règles de la ffgolf s'applique (Vademecum § 1.2-2-4 et particulièrement le « **Prêt ? Jouez !** »)

### IV — ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le jeudi 14 juin à minuit**, au :

**Golf de La Porcelaine – CELICROUX, 87350 Panazol.**

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions doivent mentionner les **noms, prénoms, adresse, n° de licence et index**, et être accompagnées du montant des droits d'inscription fixés à 35 € – (chèque à l'ordre du **Golf de La Porcelaine**).

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le jeudi 28 juin minuit. Tout joueur déclarant forfait au-delà de cette date, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

**Journée d'entraînement :** Les joueurs pourront réserver **1 parcours d'entraînement gratuit** entre le 14 et le 29 juin 2018, sur réservation préalable auprès du secrétariat du golf pendant ses horaires d'ouverture (05.55.31.10.69.).

### V — DEROULEMENT DE L'EPREUVE

#### **Rappel du règlement général :**

- Épreuve « non fumeur ». Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect.
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte et un comportement exemplaire (cf.règlement général Vademecum).
- Les cadets ne sont pas autorisés.
- Les chariots électriques ne sont pas autorisés.
- Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.

### VI — CONTROLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (§ 4.1 du Vademecum).

**Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.**

### VII — PRIX

Souvenirs offerts aux vainqueurs de chaque catégorie d'âge (séries garçons et filles).

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

### VIII — COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

### IX — TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au Tableau officiel.

**Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**



**GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE**  
**Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018**  
**au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol**



**AUTORISATION PARENTALE**

pour

**PRÉLÈVEMENTS NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS ET MAJEURS PROTÉGÉS**

(en application de l'article R. 232-52 du code du sport)

Je soussigné (e) (nom et prénom).....

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé**:

(Nom Prénom de l'enfant) : .....

né (e) le : ...../...../.....

Autorise tout préleveur, **agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage** ou missionné par la Fédération Internationale dûment mandatée à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

Nom et prénom de l'enfant : .....

Ce document sera présenté à la personne chargée du prélèvement lors du contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2018.

Article R 232-52 du Code du Sport

*Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. **L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.***

*L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à l'égard du joueur (deux ans de suspension de compétition).*

*Une copie de cette autorisation doit être conservée par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur.*

*Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.*

Fait à ..... le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

Signature du représentant légal : .....



**GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE**  
**Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018**  
**au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol**



**FICHE D'URGENCE MEDICALE**

**Autorisation parentale d'intervention pour mineur**

Je soussigné(e)/nous, (noms et prénoms des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....  
.....

Domicilié (e)(s) au : .....

.....

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et/ou technique du Golf de la Porcelaine par l'intermédiaire de l'Association Sportive à prendre toute disposition en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur :

(nom et prénom) : .....

né (e) le ...../...../..... soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

À cet effet, le joueur devra être en possession de sa carte vitale ou d'une photocopie.

Le Golf de la Porcelaine s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile : .....

N° portable de la mère : .....

N° portable travail de la mère : .....

N° portable du père : .....

N° portable travail du père : .....

N° portable le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir : .....

OBSERVATIONS ÉVENTUELLES : traitements médicaux, allergies, autres observations utiles :

Fait à .....

le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

**Signature du représentant légal** : .....



**GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAINE**  
**Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018**  
**au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol**



**DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné (e) .....(nom et prénom)  
degré de parenté .....(père, mère, tuteur.....) agissant en  
tant que représentant légal de l'enfant mineur, nommé ci-dessous :

..... né (e) le ...../...../.....

autorise le Golf de la Porcelaine et l'Association Sportive du Club à publier les photographies /  
diffuser les images prises de mon enfant et de sa personne dans le cadre du Grand Prix Jeunes du  
Golf de la Porcelaine, sans limite de durée, à titre gratuit et à l'exclusion de toute utilisation  
commerciale.

Fait à ..... le ...../...../.....

Nom du représentant légal : .....

Signature du représentant légal : .....



**GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE LA PORCELAIN**  
**Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018**  
**au Golf de La Porcelaine, 87350 Panazol**



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

NOM ..... PRÉNOM.....  
Sexe .....  
Date de naissance ...../...../..... Catégorie :  U12  U14  U16  
Numéro de Licence ..... Club : .....

Je suis dans le mérite jeunes  Non  Oui Place.....

Droit de jeu fédéral acquis le ...../...../.....

Adresse Postale :  
.....  
.....

Numéros de téléphone :

Portable : ..... Domicile .....

E-mail.....

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant.....

N° de mobile .....

J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.

Je règle mon inscription de 35 € par chèque à l'ordre du Golf de la Porcelaine.

*(comprenant les green-fees de l'entraînement, du tour 1 et du tour 2 et les droits de jeux)  
1 règlement par enfant.*

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le jeudi 14 juin 2018 à minuit**, à :

Golf de la Porcelaine  
Celicroux  
87350 PANAZOL

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 05.55.31.10.69

[golf@golf-porcelaine.com](mailto:golf@golf-porcelaine.com)

site web : [www.golf-porcelaine.com](http://www.golf-porcelaine.com)

**L'équipe du Golf du Golf de la Porcelaine vous remercie.**

## Liste des Hôtels conseillés pour le Grand Prix Jeunes.

Tous ces hôtels sont à 15 minutes maximum du golf.

<b>Nom de l'Hotel</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>
<i>Hôtel Best Western RICHELIEU ***</i>	Limoges Centre 40, avenue Baudin 87000 LIMOGES	05 55 34 22 82
<i>Hôtel Mercure Royal Limousin ****</i>	Limoges Centre Place de la république 87000 LIMOGES	05 55 34 65 30
<i>Hôtel Novotel Le Lac ****</i>	Limoges Nord 2, avenue d'Uzurat 87280 LIMOGES	05 44 20 20 00
<i>Inter-hôtel ATRIUM ***</i>	Limoges Gare 22, allée de Seto 87 000 LIMOGES	05 55 10 75 75
<i>Inter-hôtel APOLONIA ***</i>	Sortie 35 A20 Rue de l'Essart 87220 FEYTIAT	05 55 06 14 60
<i>Le Green Saint Lazare***</i>	Av du Golf 87000 LIMOGES	05 55 06 00 00
<i>Comfort Hôtel ***</i>	6, avenue du Ponteix 87220 FEYTIAT	05 55 31 23 28
<i>Campanile Nord ***</i>	Sortie 31 A20 21, allée Moulin Pinard 87100 LIMOGES	05 55 37 35 62
<i>B &amp; B Hôtel **</i>	Limoges Gare 24, allée de Seto 87000 LIMOGES	08 92 70 23 60
<i>Inter-hôtel ARION **</i>	Limoges Nord 30, rue Frédéric Bastiat 87000 LIMOGES	05 55 37 02 55